



Conseil Économique
et Social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/1999/NGO/105
17 mars 1999

Original : FRANÇAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-cinquième session
Point 11 c) de l'ordre du jour provisoire

DROITS CIVILS ET POLITIQUES ET, NOTAMMENT :

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Communication écrite présentée par Reporters sans frontières-International
organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu la communication écrite suivante, qui est distribuée conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[9 mars 1999]

La liberté de la presse

1. La liberté de la presse est totalement foulée aux pieds par les régimes autoritaires de 30 pays où vivent près de deux milliards d'être humains. Dans 65 autres pays, deux autres milliards d'hommes et de femmes doivent se contenter d'une presse sous surveillance. Une centaine de journalistes sont actuellement emprisonnés dans le monde pour avoir voulu exercer librement leur métier.

2. En **Syrie**, la liberté de la presse n'existe pas : aucun média libre et indépendant n'est autorisé à paraître. Seuls les trois journaux officiels sont publiés. Les journaux étrangers, les radios et télévisions d'État sont strictement contrôlés. Dix journalistes, condamnés à des peines allant de huit à quinze ans de prison, seraient actuellement détenus pour des activités non violentes; parmi eux, un journaliste reste emprisonné bien qu'il ait purgé la totalité de sa peine. Les témoignages recueillis font état d'une pratique systématique de la torture.

3. La **Chine** demeure la plus grande prison de journalistes en Asie : douze d'entre eux, dont trois Tibétains, sont emprisonnés pour avoir exercé leur profession. Malgré la libération de la journaliste Gao Yu, le 15 février 1999, le régime de Pékin ne desserre pas l'étoupe sur la presse. Les autorités chinoises n'ont donné aucune information concernant le journaliste Shi Binhai, arrêté en septembre 1998, ni sur Ma Tao, dont la peine de prison expirait en octobre dernier. En cette année 1999, durant laquelle doit être fêté le dixième anniversaire du massacre de la place Tiananmen, au moins trois journaux ont été fermés et les quelques journalistes un peu indépendants - comme ceux du *Southern Weekend* - ont été rappelés à l'ordre.

4. En **République démocratique du Congo**, les médias sont victimes d'un système judiciaire très répressif. Les journalistes sont arrêtés sans aucune explication par des agents des services de renseignement, puis placés en détention pendant des semaines, voire des mois, sans être jugés. Depuis la prise de pouvoir de Laurent-Désiré Kabila, en mai 1997, plus de 40 journalistes ont ainsi été incarcérés pour de plus ou moins longues périodes; trois journalistes étaient toujours sous les verrous fin février 1999.

5. L'accès à l'information dans les pays d'Asie centrale reste contrôlé par les autorités. Le black-out au **Turkménistan**, véritable bastion de l'autoritarisme, est total : les médias indépendants n'existent pas et la presse internationale y est interdite. En **Ouzbékistan**, un journaliste de 63 ans, Shadi Mardiev, dont l'état de santé est alarmant, a été condamné à onze ans de prison pour avoir "diffamé" un juge. Des embryons d'une presse indépendante et critique existent au **Kazakhstan** et au **Kirghizistan**, mais les médias électroniques sont sous le contrôle étroit des autorités.

6. En **Birmanie**, sept journalistes sont toujours détenus à la prison de Insein à Rangoon : condamnés à de lourdes peines, ils sont emprisonnés dans des conditions extrêmement difficiles, parfois soumis à la torture. La presse écrite et audiovisuelle est entièrement contrôlée par les autorités. Les dispositions législatives sont telles qu'aucune critique à l'encontre des autorités n'est possible.

7. Au **Vietnam**, malgré la libération des journalistes Doan Viet Hoat et Nguyen Dan Que en septembre 1998, le Gouvernement ne tolère toujours pas l'existence d'une presse libre et indépendante. L'autocensure est totale car les autorités rappellent régulièrement aux journalistes leurs obligations de servir le parti et son idéologie sous peine de sanctions. Trois journalistes vietnamiens sont, à ce jour, détenus en vertu de l'application du "décret 31" qui permet de placer en résidence surveillée des personnes sans jugement.

8. **Cuba** est le seul pays d'Amérique latine où la presse est totalement muselée. Les journalistes des agences de presse indépendantes - illégales - sont considérés comme des "mercenaires de l'empire américain". Après une relative accalmie consécutive à la visite du Pape, en janvier 1998, la répression contre les médias a repris de plus belle. Deux journalistes purgent des peines de dix-huit mois et six ans de prison depuis 1997; en 1998, un de leurs confrères a été emprisonné pour "outrage envers le chef de l'État" et un autre condamné à un an de travaux forcés pour des "actes contre la sécurité d'État".

9. Le bilan de la guerre civile qui ravage la **Sierra Leone** est déjà très lourd pour la liberté de la presse : au moins six journalistes tués depuis début 1998, des rédactions saccagées, des dizaines de journalistes exilés dans les pays voisins. De manière générale, les journalistes sont victimes de leur prise de position, notamment ceux qui défendent une issue négociée au conflit ou dénoncent les exactions des rebelles.

10. Au **Bélarus**, l'"insulte" et la "diffamation" à l'encontre du Président sont désormais passibles de peines de quatre ans de prison ou de deux ans de travaux forcés. Les administrations ont reçu instruction, par une circulaire confidentielle, de cesser de communiquer avec des médias non gouvernementaux, et les entreprises d'État se sont vu interdire de publier des encarts publicitaires dans la presse indépendante ou d'opposition. Le Comité d'État pour la presse s'est donné le droit de suspendre une publication pour une période de trois mois sans avoir à motiver sa décision.

11. L'**Éthiopie** reste le pays qui compte le plus de journalistes emprisonnés en Afrique : au moins 13 journalistes sont derrière les barreaux. Les autorités continuent de se servir des dispositions de la loi sur la presse, adoptée en 1992, pour soumettre les journaux privés à un véritable harcèlement judiciaire. Ainsi, des journalistes éthiopiens sont souvent arrêtés et détenus pendant plusieurs mois sans inculpation officielle. Après le paiement de leur caution, ils sont libérés et n'entendent généralement plus parler de l'affaire. La fréquence et les montants exorbitants de ces cautions menacent, à terme, la situation financière des journaux privés.

12. Le régime de Slobodan Milosevic, en **République fédérale de Yougoslavie**, a utilisé les menaces de frappe de l'OTAN pour déclencher une campagne contre la presse indépendante : trois quotidiens et deux stations de radio ont été fermés, et une nouvelle loi sur l'information, particulièrement liberticide, a été adoptée. Le conflit du Kosovo s'est traduit par de nombreuses agressions de journalistes, notamment des Albanais, dont certains ont été longuement détenus et questionnés par la police serbe. De leur côté, les membres de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) s'en sont pris à des journalistes serbes : deux ont été détenus pendant 40 jours, un troisième est porté disparu.

13. En **Turquie**, une dizaine de journalistes ont été torturés lors de leur détention et au moins 60 ont été agressés en 1998. Près de 260 journalistes ont été interpellés ou incarcérés pendant de plus ou moins longues périodes. Parmi eux, le journaliste et écrivain de renom Ismaïl Besikçi, qui a passé plus de vingt ans derrière les barreaux à cause de ses écrits sur la question kurde. Le nombre de publications saisies ou de médias censurés a plus que doublé par rapport à 1997.
